

# Programme de la journée de formation pour les propriétaires de chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégories.

L'arrivée des stagiaires est possible dès 8h30. Le formateur sera sur place et dirigera les arrivants sur l'air de parking et ensuite sur la salle de formation. Accueil (petite collation) présentation du formateur (activités proposées, expérience dans le domaine canin, méthode de travail).

## I. Rappel des objectifs et des enjeux :

Présentation des stagiaires (éventuellement leurs chiens)

- Présentation (nom, prénom, âge, métier, comment ont ils trouvés les coordonnées du formateur)
- Pourquoi le choix de cette race ? Est-ce le premier chien ? (si non quelle autre chien avant et race) Seul animal à la maison ? (si non quel type d'animal, âge, caractère, relation entre eux) Il y a-t-il des enfants ? Comment le propriétaire définit il sa relation avec son chien ? Comment décrirais t il le caractère de son chien ? As t il le même comportement avec tous les maitres ?
- **Exposer** le changement apporté par la loi du 20 juin 2008 susvisée
  - Lecture des arrêtés (une copie des documents sera envoyée par email à chaque stagiaire)
  - Arrêté du 15 décembre 2009 modifié l'arrêté du 8 avril 2009
  - Arrêté du 8 avril 2009
  - Décret n° 2009-1768 du 30 décembre 2009
  - **Laisser s'exprimer** les stagiaires sur ce thème et sur les raisons qui les ont motivés pour l'acquisition d'un tel chien
  - **Responsabiliser** les propriétaires de chiens en les informant sur leurs devoirs
  - **Informé** sur la prévention comme seule méthode pour prévenir les risques d'agression
  - **Présenter** le milieu professionnel et associatif relatif aux chiens et à la relation entre le maître et le chien (vétérinaires, éducateurs, professionnels de la vente et de l'élevage, moniteurs de club...). (distribution d'une liste de professionnels de la région comprenant, vétérinaire, club, association, refuge)

Présentation des races concernées par la loi et lecture des textes

## II. Connaissances sur le chien et la relation entre le maître et le chien :

- **Expliquer** les caractéristiques du chien, prédateur carnivore vivant en groupe
- **Informé** sur l'origine des différents types de chiens, notamment ceux concernés par la loi du 20 juin 2008 susvisée
- **Présenter** les principales caractéristiques du développement comportemental
- **Expliquer** les particularités d'une communication entre le chien et l'homme
- **Expliquer** les bases des mécanismes des apprentissages du chien par conditionnement et autres méthodes
- **Expliquer** la nécessité d'éduquer le chien par le biais de ces apprentissages pour l'harmonie de la relation entre le maître et le chien dans tous les contextes de la vie privée et publique.

## III. Comportements agressifs et leur prévention :

- **Présenter** les différentes origines des comportements agressifs (relationnelle, développementale ou médicale)
- **Prévenir** les comportements agressifs
- **Expliquer** l'importance du choix du chiot
- **Expliquer** le comportement à tenir en cas d'agression (les interlocuteurs, la prise en charge du chien agressif).

## IV. Faire des démonstrations et des mises en situation d'apprentissage des bonnes pratiques :

- la marche au pied en laisse
- les ordres de base
- la mise en place et la dépose de la muselière
- les techniques spécifiques lors des rencontres avec des inconnus et/ou des congénères
- les techniques spécifiques dans des situations de la vie urbaine, notamment la position assise devant les passages protégés, position tranquille dans un lieu public.

Jeux de sociabilisation, mise en situation pour évaluer ce qui a été dit lors de la journée

Fin de la journée, débat sur le déroulement de la journée (distribution du questionnaire qualité), émargement, remise des attestations d'aptitude